



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ANIMATION U11/U13 G/F et U15 F

PROCÈS VERBAL N° 06 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	11/02/2025
Présidence :	M.VIAU Benoit.
Présent(s) :	M. BERTHAUD Anthony, M. BLOT Ludovic, M. CHOUREAU Jean-Jacques, M. COURAUD Clément, M. MORICEAU Valentin, M. TOUBLANC Thierry et M. VIAU Benoit.
Excusé(s) :	M. LETHEUIL, M. PIGEAU Henri, M. PRAIZELIN Jacques Mme PALLUET Mélanie et Mme PERRINET Elodie
Invitée(s) :	M PIGEAU Henri, Mme CHIRON Alexandra et Mme PERRINET Elodie
Assiste :	Mme CHIRON Alexandra

1. Validation du PV N°5

- Le PV n° 5 du 07/01/2024 est approuvé.

2. Bilan de la réunion en Webinaire pour les éducateurs du jeudi 16 janvier 2025

La commission U11, U13 G/F et U15F constate et regrette que peu de clubs étaient représentés lors de cette réunion. La présence lors de ces réunions est importante pour les éducateurs et dirigeants d'équipes, car nous y transmettons des informations essentielles pour le bon déroulement des matchs de la 3ème phase, ainsi que pour le Challenge U11/U13 G/F et U15 F et le Festival U13 G/F.

3. Point sur les Challenges U11 G/F, U13 G, U15 F, Festival U13 G/F

La commission U11 U13 G/F et U15F a fait un point sur la première journée de Challenge U11 U13 G/F, du Festival U13 G/F et Coupe U15F.

Challenge U15F : des matchs n'ont pas été joués lors de la journée de report du 08 février. Ces matchs seront rejoués obligatoirement le 22 février.

Festival U13 G/F : Tous les matchs de la première journée ont été joués.

Challenges U13 G : Il reste 9 matchs à jouer qui n'ont pas pu être disputés lors de la journée de report du 08 février. Ces matchs seront rejoués obligatoirement le 22 février.

Challenge U11 : Des matchs n'ont pas été joués lors de la journée de report du 08 février. Ces matchs seront rejoués obligatoirement le 22 février.

Nous demandons aux clubs une attention particulière pour les points suivants pour les prochaines journées :

- Problèmes de remplissage de feuilles, manque de numéros de licences des joueurs ou dirigeants. **Chaque personne présente sur une feuille de match doit être licenciée.**

- Plus de 3 joueurs U9 présents sur la feuille de match.

- Des équipes 1 ne jouent pas, tandis que leur équipe 2 joue avec des joueurs évoluant à un niveau supérieur.

Ci-joint un rappel des règlements U11, U13 G/F et U15 F :

2- Règlement :

Chaque équipe peut aligner 12 joueurs (ou joueuses) U10, U11 (G et F) et U12 F titulaires d'une licence FFF.

- **3 U9 maximum par équipe** (joueuses et joueurs nés en 2016) peuvent être inscrits sur la feuille de plateau.
- **Les équipes seront composées des joueurs évoluant habituellement à ce niveau, la numérotation des équipes doit être respectée au regard de son niveau d'engagement en Critérium** (vérifications seront faites lors des contrôles des feuilles de plateaux).
- Lors de ces 3 journées, d'une journée à l'autre, 2 joueurs maximum ayant joué au niveau supérieur la journée précédente peuvent jouer dans l'équipe.
- **En cas de report, les joueurs ayant joué dans l'équipe supérieure lors de cette même journée ne sont pas autorisés à jouer dans l'équipe inférieure.**
- Qualification des joueurs au rassemblement départemental : **équipe représentative composée de 8 joueurs** ayant participé à au moins **2 journées qualificatives** du niveau concerné.
La présence des licences est obligatoire (Impressions avec photos via Footclubs ou application Clubs Compagnon)

✓ Une équipe qui ne respecte pas ces points de règlement ne pourra se qualifier pour le rassemblement départemental du Challenge.

2- Règlement :

Chaque équipe peut aligner 12 joueurs titulaires d'une licence FFF dans le respect des règles en vigueur pour le critérium U13.

- **Participation des joueurs mutés : 4 max dont 1 hors-période.**
- **Les équipes seront composées des joueurs évoluant habituellement à ce niveau, la numérotation des équipes doit être respectée au regard de son niveau d'engagement en Critérium** (vérifications seront faites lors des contrôles des feuilles de plateaux).
- Lors de ces 3 journées, d'une journée à l'autre, 2 joueurs maximum ayant joué au niveau supérieur la journée précédente peuvent jouer dans l'équipe.
- **En cas de report, les joueurs ayant joué dans l'équipe supérieure lors de cette même journée ne sont pas autorisés à jouer dans l'équipe inférieure.**
- Qualification des joueurs à la phase départementale du Festival U13 G/F ou au rassemblement départemental : **équipe représentative composée de 8 joueurs ayant participé à au moins 2 journées qualificatives du niveau concerné.**
La présence des licences est obligatoire (Impressions avec photos via Foot clubs ou application Clubs Compagnon).

✓ Une équipe qui ne respecte pas ces points de règlement ne pourra se qualifier pour la phase départementale du Festival Foot U13 ou pour le rassemblement départemental du Challenge.

- Les équipes qui ne respectent pas les règlements et qui ne remplissent pas correctement les feuilles de matchs ou de jonglerie seront exclues des rassemblements de fin de saison.

4. Vérification des cahiers des charges des rassemblements de fin de saison

Les cahiers des charges des rassemblements ont été relus et validés par la commission.

5. Présence des membres de la CD sur la phase départementale du Festival U13 G/F et des rassemblements de fin de saison

Les membres de la commission ont été répartis sur les différents sites des rassemblements de fin de saison.

6. Désignation des membres de la commission pour visiter les clubs qui vont accueillir les rassemblements de fin de saison

Pour préparer les rassemblements de fin de saison, les membres de la commission ont réparti entre eux les visites des clubs accueillants.

7. Questions diverses

- Rassemblements de fin de saison : « Foot compagnon » pour le contrôle des licences lors du premier match

- La Commission regrette qu'il y ait 8 dossiers U11/U13 en commission de discipline et encourage encore les clubs à accentuer la vigilance sur l'organisation de leurs plateaux U11 G/F et/ou matches U13 G/F et U15 F. Il est nécessaire de sensibiliser tous les acteurs pour éviter les débordements (joueurs, dirigeants, supporters).

- Suite aux résultats de l'enquête réalisée auprès des clubs sur la nouvelle organisation, la commission prend note des retours positifs concernant l'organisation pour les U7, U9 et U11. En revanche, pour une grande majorité des clubs, l'horaire du midi pour la catégorie U13 ainsi que la multiplicité des horaires en U15 posent des problèmes.

Ainsi, voici les changements pour la saison prochaine 2025-2026 concernant notre commission :

U13 : match le samedi à 13h00 ou à 11h30 *

* Si pas de plateau U11 avant, possibilité de mettre le match U13 à 11h30, tout en décalant le plateau U7 ou U9 à 10h00.

Prochaine réunion

Mardi 11 mars 2025 : Réunion plénière

Le Président	Le Secrétaire
M.VIAU Benoit	M. MORICEAU Valentin